

LA CHAUSSÉE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD—
LA PUBLICATION DU RAPPORT DE L'INS-
TITUT DE RECHERCHES STANFORD

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Peut-il nous indiquer si le gouvernement a accédé à la demande du premier ministre de l'Île du Prince-Édouard en ce qui concerne la publication du rapport de l'institut de recherches Stanford et du rapport du colonel Edward Churchill sur la chaussée de Northumberland, documents que l'Assemblée législative de l'Île du Prince-Édouard voudrait voir tous deux déposés et examinés?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je devrais m'adresser au ministre des Travaux publics pour obtenir une réponse à ces questions.

M. David MacDonald (Egmont): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. La question soulevée par le député d'Hillsborough se rapporte naturellement, du moins en partie, à l'avis de motion portant production de documents qui a été accepté il y a quelques semaines, sinon quelques mois. Le ministre des Transports et, je crois, le leader du gouvernement à la Chambre avaient alors indiqué qu'il ne restait qu'à obtenir le consentement du gouvernement de l'Île du Prince-Édouard, qui semble maintenant avoir été accordé récemment. Je me demande si le ministre des Transports ou le premier ministre peut nous donner l'assurance qu'avant le début du congé de Pâques, demain, ces documents seront déposés et mis à la disposition des députés.

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Je le répète, monsieur l'Orateur, je ne crois pas avoir mentionné le gouvernement de l'Île du Prince-Édouard; j'ai parlé des gouvernements provinciaux. Je ne crois pas que le consentement nous ait encore été accordé. En conséquence, et conformément à la pratique établie, je ne puis donner l'assurance demandée, sans consentement au préalable.

M. Macquarrie: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. N'est-il pas possible de considérer la demande du gouvernement de l'Île du Prince-Édouard comme une indication *de facto* de son consentement? C'est lui qui a fait cette demande.

L'hon. M. Macdonald: J'ai parlé «des gouvernements provinciaux»; j'ai employé le pluriel.

L'INDUSTRIE

L'AUTOMOBILE—LE PRIX DE VENTE AUX
ÉTATS-UNIS INFÉRIEUR AU PRIX
DE L'ACCORD

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, je pose ma question au ministre de l'Industrie et du Commerce. En raison du principe que contient l'Accord canado-américain sur l'automobile et selon lequel doit exister une parité dans les prix des automobiles de la même marque construites aux États-Unis et au Canada, le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre pourquoi le nouveau modèle Ford, connu sous le nom de Maverick se vendra aux États-Unis environ 380 dollars de moins qu'au Canada, bien qu'il doive être construit au Canada?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ne pense pas que la question puisse être posée, sous cette forme litigieuse, ni que le temps de la Chambre puisse être consacré à des disputes plutôt qu'à des débats.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): J'ai une question connexe à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Est-ce que la société Ford a donné au ministre une explication rendant compte du fait qu'une automobile faite au Canada se vend aux États-Unis 380 dollars de moins que le prix affiché au Canada?

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'hon. M. Lambert: C'est la même question, monsieur l'Orateur, mais ce n'est pas un argument.

M. l'Orateur: Je sais que ce n'est pas un argument. Toutefois, je ne suis pas satisfait que le député de Wellington n'ait pas obtenu de réponse, et le ministre pourrait peut-être répondre aux deux questions.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, avant de demander une explication à la Ford Motor Company, j'en ai demandé une à mes hauts fonctionnaires. Tout d'abord, si l'on déduit de la somme de \$300 la différence du change et celle de la taxe de vente, il reste environ \$100. Le taux différentiel moyen des deux pays, qui était de 9 p. 100 en 1964, a été réduit à 3.8 p. 100 en 1969; or, la différence de \$100 correspond à 5 p. 100. Ainsi, il reste encore l'écart entre 5 et 3.8 p. 100. Je dois voir M. Scott, président de la Ford, le 7 avril; je lui signalerai la chose à ce moment, ou d'ici là et lui demanderai une explication.